

Pyrénées-Orientales : Prades, ville doublement fleurie

La cérémonie du "Palmarès 2022 Villes & Villages Fleuris d'Occitanie" organisée par le comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie a rendu son verdict.

Prades obtient une deuxième fleur et rejoint ainsi Céret, l'autre sous-préfecture des Pyrénées-Orientales.

Cette année Saint-Nazaire décroche sa première fleur, Arles-sur-Tech et Prades leur deuxième. "En fait il s'agit d'un label national du cadre de vie. Cette récompense englobe bien plus que les fleurs qu'il y a en ville", souligne Jérôme Bosch, le directeur du centre technique de Prades. Si la stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement est bien l'un des critères retenus par le jury, il est loin d'être le seul. La grille d'évaluation remplie au mois de juin dernier prend en compte pas moins de sept axes de travail.

Déjà tourné vers la troisième fleur?

"C'est un gage de qualité permettant aux habitants et aux visiteurs d'identifier l'engagement de la commune pour la valorisation paysagère. Cela sert aussi de référentiel aux services techniques dans le cadre d'un processus d'amélioration continue s'inscrivant dans une démarche globale d'attractivité." La stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement, les animations et promotions de la démarche, les actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles, la qualité de l'espace public ou encore la pertinence de l'aménagement paysager et la gestion sont notés.

Une deuxième fleur qui récompense les 50 agents techniques qui travaillent en partenariat avec l'office de tourisme pour la valorisation du territoire. "Cela fait déjà quelques années que nous essayons d'avoir les bonnes pratiques comme tendre vers le zéro phyto ou passer de l'éclairage sodium au Led. Le jury a apprécié la cohérence des cheminements doux mis en place à Prades, la passerelle, les trottoirs dimensionnés pour les personnes à mobilité réduite, le sous-terrain sous la 116 et d'une manière générale toutes les zones de partages qui améliorent le mieux vivre ensemble."

Une distinction qui n'est pas une fin en soi, "Le jury nous a aussi donné des axes de travail avec par exemple l'épuration des panneaux, le réaménagement du parking des impôts, (...) nous devons aussi travailler sur le legs Jeanbreau. La ville a un potentiel pour évoluer." Evoluer vers une troisième fleur? L'idée fait son chemin.

Réagir



<https://images.lindependant.fr/api/v1/images/view/638f4f0039d3034af03f6e28/large/image.jpg?v=1>

Jérôme Bosch entouré des élus lors de la remise du panneau. DR

par Philippe Comas

